



Demande Renouvellement Modification

Cadre réservé à l'Administration	
Cimetière :	<input type="radio"/> Griffonnes <input type="radio"/> Bourg
Numéro de concession :
Concession classique :	Carré : Tombe n°
	<input type="radio"/> Caveau <input type="radio"/> Pleine terre
Mini-caveau n°
Case de Columbarium n°

Je soussigné(e)

NOM : Nom de naissance :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

domicilié(e)

.....

Tél : Courriel :

sollicite auprès de Monsieur le Maire de Monts, l'octroi, le renouvellement ou la modification d'une concession funéraire aux conditions fixées par le règlement intérieur des cimetières et répondant aux caractéristiques suivantes :

Durée : 15 ans 30 ans 50 ans

Vocation : ces dispositions ne pourront plus être modifiées après le décès du concessionnaire

- individuelle** : destinée à une seule personne désignée par le concessionnaire dans l'acte de concession.
- collective** : destinée uniquement aux personnes désignées par le concessionnaire et énumérées dans l'acte de concession.
- familiale** : destinée au concessionnaire et aux membres de sa famille (conjoint (pas de concubin), ascendants et descendants ainsi que leurs conjoints (pas de concubin), alliés (beaux-parents), enfants adoptifs dans la limite des places disponibles).

(en raison de la nature du terrain, chaque concession ne peut comprendre plus de deux places en profondeur).

Personnes inhumées ou à inhumer

NOM – Nom de naissance - Prénom	Date et lieu de naissance	Date décès	Lieu décès	Lien parenté avec le concessionnaire

Personnes à contacter en cas de décès du concessionnaire

1. NOM : Nom de naissance :
Prénom :
domicilié(e)
.....
Tél : Courriel :
Lien de parenté avec le concessionnaire :
2. NOM : Nom de naissance :
Prénom :
domicilié(e)
.....
Tél : Courriel :
Lien de parenté avec le concessionnaire :
3. NOM : Nom de naissance :
Prénom :
domicilié(e)
.....
Tél : Courriel :
Lien de parenté avec le concessionnaire :
4. NOM : Nom de naissance :
Prénom :
domicilié(e)
.....
Tél : Courriel :
Lien de parenté avec le concessionnaire :

Selon l'article L.2223-4 du code général des collectivités territoriales, la commune de Monts peut faire procéder à la crémation des restes exhumés lors de la reprise de la concession.

Je déclare qu'en cas de reprise de la concession par la commune :

- je ne m'oppose pas je m'oppose

à la crémation des restes exhumés.

Je m'engage :

- à respecter en tous points le règlement intérieur des cimetières de Monts.
- à verser auprès de la Trésorerie le montant du tarif en vigueur fixé par le Conseil Municipal dès réception du titre de recettes. Le titre de paiement sera adressé après le paiement.

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur ce formulaire et m'engage à signaler tout changement de coordonnées à l'Administration.

A Monts, le _____ / _____ / _____

Signature du demandeur

Pièces à fournir

- copie de la carte nationale d'identité ou du passeport du demandeur
- copie du livret de famille du demandeur (uniquement pour les demandes de concession)

Information sur vos données personnelles

Vos données à caractère personnel sont traitées par la commune de Monts dans le cadre de la gestion de la demande de concession funéraire. Ce traitement de données est nécessaire à l'exécution d'une obligation légale de la collectivité.

Vos données ne sont accessibles qu'au personnel habilité de la mairie de Monts ; elles ne sont en aucun cas diffusées à des tiers. Ces données seront conservées pour une durée correspondant à la durée de validité de la concession.

Pour exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation du traitement ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter :
La commune de Monts :
Service Relation aux Usagers 2 rue Maurice Ravel – 37260 MONTS ☎ 02.47.34.11.80 Mail : accueil@monts.fr

Le délégué à la protection des données :
GIP RECIA – dpo@recia.fr

Si après avoir contacté ces services, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).